

Le groupe APRIL annonce la cession d'APRIL International Voyage

Le groupe APRIL annonce avoir cédé ce jour sa filiale française spécialisée en assurance voyage, APRIL International Voyage, à ses dirigeants actuels, Matthieu Drouet, Directeur général, et Jean-Philippe Lardennois, Directeur général adjoint.

Cette décision s'inscrit dans la continuité de la stratégie de recentrage et de développement initiée par le groupe autour des activités de courtage sur cinq marchés phares (la santé et la prévoyance du particulier, des professionnels et des TPE, l'assurance emprunteur, la santé internationale et les niches dommage), annoncée le 18 mars 2019.

Matthieu Drouet, Directeur général, et Jean-Philippe Lardennois, Directeur général adjoint d'APRIL International Voyage se sont positionnés pour reprendre ensemble la société. Après avoir étudié attentivement plusieurs options de repreneurs potentiels, le groupe APRIL a retenu leur projet et les deux parties ont signé aujourd'hui l'accord de cession définitif. Dans le cadre de cet accord, APRIL International Voyage change de nom et devient ASSUREVER.

« Nous allons, en cohérence avec notre stratégie de recentrage et de redéploiement sur nos métiers cœur, concentrer nos efforts sur le marché de la santé internationale, via notre filiale métier dédiée, APRIL International Care, et continuer à accompagner les particuliers et les entreprises dans leurs projets de mobilité internationale » explique Eric Maumy, Directeur général du groupe APRIL.

CONTACTS

Analystes et investisseurs

Guillaume Cerezo : +33 (0)4 72 36 49 31 / +33 (0)6 20 26 06 24 – guillaume.cerezo@april.com

Presse

Samantha Druon : +33 (0)7 64 01 74 35 – samantha.druon@insign.fr

Ce communiqué contient des éléments prospectifs qui sont basés sur des appréciations ou des hypothèses raisonnables à la date du communiqué qui pourraient évoluer ou être modifiées en raison, en particulier, d'aléas ou d'incertitudes et de risques liés à l'environnement économique, financier, réglementaire et concurrentiel, des risques exposés dans le Document de Référence 2017 et aux éventuels risques inconnus ou non significatifs à ce jour qui pourraient survenir ultérieurement. La Société s'engage à publier ou communiquer d'éventuels rectificatifs ou mises à jour de ces éléments dans le cadre de l'obligation d'information périodique et permanente à laquelle est soumise toute société cotée.

À propos du groupe APRIL

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 28 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible. Ses 3 900 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique) ainsi que des prestations d'assistance pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 997,2 millions d'euros.

